

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-deux, le 11 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juillet 2022.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Antonin KOSZULINSKI, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Claude ILLY, Sandrine AUGIER.

POUVOIRS : Stéphanie HOuset à Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE à Isabelle WICKI, Valérie GARCIA à Laurent PEMEANT, Sylvie DELOCHE à Fanély MONVILLE, Dimitri DELAIGUES à Catherine BARNERON, Danièle BERTHONNET à Geneviève BOUIX, Michel BERNE à Geneviève GIRARD, Agnès PAGES à Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES à Jean-Michel BOCHATON

Objet : TERRITOIRE D'ENERGIE DROME

DISSIMULATION DES RESEAUX TELEPHONIQUES : ESTIMATION DES TRAVAUX ET APPROBATION DU PROJET

Dossier n° 262520016ART

Madame le Maire expose qu'à sa demande, le Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification –Effacement et fiabilisation des réseaux électriques Dissimulation des réseaux téléphoniques Rue Ambroise Croizat

Dépense prévisionnelle HT de Génie Civil :	44 943,85 €
Dont frais de gestion de : 2 140,18 € HT	
Plan de financement prévisionnel	
Financements mobilisés par le SDED	8 988,77 €
Participation communale basée sur le HT	35 955,08 €
Total HT des travaux de câblage	5 976,16 €
Plan de financement prévisionnel	2 928,32 €
Montant non soumis à la TVA à la charge des collectivités locales : (49 % x 5 976,16 = 2 928,32 €)	
Financements mobilisés par le SDED	585,66 €
Participation communale	2 342,66 €
Montant total de la participation communale :	38 297,74 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 33 voix Pour :

- 1) D'approuver le projet établi par le Territoire d'Energie Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et Enedis
- 2) D'Approuver le plan de financement ci-dessus détaillé. La part syndicale finale sera ajustée en fonction du décompte définitif des travaux. Dans le cas où celui-ci excéderait la dépense prévisionnelle indiquée ci-dessus, la commune s'engage à verser le complément de participation nécessaire pour respecter les pourcentages de financement indiqué ci-dessus.
- 3) De décider de financer comme suit la part communale de 38 297,74 €
- 4) De s'engager à ce que la commune verse sa participation dès réception du titre de recette transmis par le Receveur de Territoire d'Energie Drôme
- 5) De donner pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable du ce dossier.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée le 12/07/2022

Le Maire,

